



Assemblée de paroisse ordinaire

du 16 mars 2025

à l'issue du culte de 9h⁴⁵

Procès-verbal

1. Ouverture de l'Assemblée - liste de présence - désignation des scrutateurs

Le Président Heinz Paul Blaser déclare l'assemblée ouverte à 11 heures.

La déclaration de foi de l'EREV a été lue lors du culte.

Liste de présences : 33 votants

Liste des excusés : 10 (liste en annexe)

Pas de remarque à l'ordre du jour.

Désignation des scrutateurs : MM. J.-L. Borel et J.-E. Bidaux

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 22 septembre 2024 (le procès-verbal ne sera pas lu ; il est à disposition au secrétariat de la paroisse ou sur le site internet www.sion.erev.ch)

Discussion ouverte. Aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du Conseil de paroisse et des ministres sur la vie de la paroisse en 2024

3.1. Rapport de Mme A.-F. Jossen, présidente du Conseil de paroisse.

« Lors de l'année écoulée, nous avons réalisé des travaux dans le temple, l'éclairage et la sonorisation ont été changés, des sanitaires ont été créés au niveau du temple et une signalétique a été mise en place afin de mieux signaler le temple, la salle de paroisse et les locaux administratifs. Les derniers réglages pour les luminaires sont en cours. Il y aura plusieurs scénarios d'éclairage dans le temple (culte du jour, culte de nuit, concert, etc.) Dès que tout sera mis au point nous créerons une procédure pour que chacun puisse accéder à ce nouveau mode de fonctionnement. Nous arrivons donc à la fin de la phase 2 des travaux.

Notre trésorier J.-P. Siegrist, accompagné de M. F. Schlaeppli, a été présenter notre paroisse à l'ARS, association pour le développement de la région de Sion. L'ARS est composée des présidents des communes

et des préfets. Suite à cette rencontre le président d'Ardon, M. Pierre-Marie Broccard a été désigné par l'ensemble des présidents des communes couverte par notre paroisse pour être notre interlocuteur à propos des finances de la paroisse. Nous avons déjà eu une première rencontre avec M. Broccard pour un échange concernant le financement de la suite des travaux.

Ces travaux sont encore à l'état de projets, les bétons des façades de notre temple sont en cours d'étude. Nous vous tiendrons informés de la suite dès que nous aurons plus de renseignements.

Nous continuons d'avoir un agenda bien rempli pour la location du temple et de la salle de paroisse, nous avons accueilli plusieurs concerts comme vous en avez certainement connaissance. Ces événements ont non seulement renforcé notre rôle culturel au sein de notre communauté, mais ils ont également permis de mettre en lumière notre paroisse comme un lieu ouvert à des événements variés.

L'année passé nous avons accueilli dans nos locaux le synode de la CEVAA (communauté d'églises protestantes qui favorise les échanges entre le nord et le sud). Ce synode a permis à des pasteurs, des responsables d'églises et des membres de différentes communautés protestantes de se rencontrer, de partager leurs expériences et de développer des projets communs. Cet événement a été un moment enrichissant pour notre paroisse.

Depuis juillet 2024, Mme Michèle Jung s'occupe des visites et de l'accompagnement, nous sommes très heureux de constater qu'elle a pu développer ce secteur et qu'elle répond à un réel besoin.

Notre secrétaire Mme Christiane Masnari a été absente plusieurs mois suite à une intervention, je remercie ici nos ministres et les conseillers de paroisse qui ont pallié son absence.

Enfin, un grand merci à vous chers paroissiens de votre fidélité et de votre soutien, qui nous sont aussi précieux qu'indispensables.

Pour le Conseil de paroisse : Anne-France Jossen »

3.2. Rapport des ministres 2024

« L'année 2024 a été mouvementée. Elle a été marquée par l'absence de la pasteure due à son congé maternité ; elle remercie ses collègues et les remplaçants pour le travail en son absence. L'absence de Mme Masnari pour des raisons médicales était aussi un défi pour les ministres. A la fin de l'année, des informations concernant la santé de la diacre ont également amené (Josiane pourra reprendre sous peu à 40%), une nouvelle réjouissante.

Malgré cela l'année 2024 a apporté de nombreuses joies et succès.

- L'arrivée de Mme Jung dans l'équipe des ministres a amené un nouveau dynamisme. Les retours de son travail sont déjà extrêmement positifs.
- Enfance : l'équipe d'enfants de l'EVF se consolide. Il y a une jolie complémentarité avec la chorale, qui elle aussi trouve son public. Les journées enfance avec Sierre ont été un succès, avec une vingtaine d'inscrits.
- Jeunesse : le catéchisme se déroule dans une bonne ambiance, avec de nouvelles collaborations avec Sierre. Nous avons vécu une Pentecôte avec 5 confirmands et 1 fin de catéchisme. Nous avons créé un petit groupe de jeunes accompagnants pour accompagner le KT, qui commence à bien fonctionner.
- Au niveau des activités adultes, elles nous semblent rencontrer leur public. Les Rencontres 3D se passent bien (un grand merci à Mme Fois). Papotage aussi. Nous continuons les rencontres de Taizé, qui sont petites, mais qui sont de beaux moments de partages.
- Plusieurs cultes ont marqué l'année, nous nous en réjouissons : les cultes familles, beau moment de partage intergénérationnel ; les cultes Parole & Musique, qui sont des moments forts. La chorale avec Ruth prend également ses marques.
- Formation : nous avons pu vivre, les ministres et la secrétaire, une formation pour la communication en ligne. La pasteure a fait depuis quelques vidéos que l'on trouve sur les réseaux sociaux. Cela fait partie du rayonnement de notre paroisse. »

4. Comptes 2024

4.1 Présentation des comptes 2024

M. Peter présente les comptes en l'absence du trésorier M. J.-P. Siegrist .
Les comptes sont projetés au beamer.

Le résultat est un déficit de **fr. 46'121.02** pour le secteur communes et de **fr. 2'238.16** pour les autres secteurs (paroisse), soit au total **fr. 48'359.18.**

Le déficit du secteur des communes était prévisible et c'est la raison pour laquelle la paroisse va demander une participation plus élevée aux communes, soit fr. 115.- par paroissien. Explication des postes. 4324 paroissiens recensés. Présentation du bilan. Il a été décidé de ne pas utiliser complètement le compte 2111 Fonds d'entretien Temple. Il est judicieux de conserver une réserve pour le solde des travaux de rénovation du temple.

H.P. Blaser propose de joindre le **point 7 Information sur les travaux de rénovation du temple**, étant donné qu'il est plus aisé d'expliquer à ce moment le sujet.

Il s'agit de bien distinguer le ménage courant de la paroisse des travaux de rénovation phase III. Pour ce qui concerne les discussions avec les communes pour la phase III, le Président d'Ardon M. Broccard a été désigné comme interlocuteur avec la paroisse. Les échanges ont lieu et le dossier est important. Les préparatifs pour l'exécution de cette phase III des travaux ne sont pas encore achevés vu la complexité du bâtiment et son affectation protégée.

Quelques explications complémentaires :

La ville de Sion rembourse les impôts pour le culte effectivement payés par les contribuables protestants, alors que les autres communes versent un forfait.

M. A. Schoch souhaite une explication concernant le compte 7903.

M. Blaser informe que ce compte a enregistré les dépenses des travaux de rénovation de la phase II.

Il est projeté un Slide cible missionnaire avec les différents organismes et la répartition des dons. L'ensemble de l'EREV participe par fr. 108'285.80 et la paroisse de Sion y participe à hauteur de fr. 43'894.95.

La pasteure donne également quelques précisions. Mme Jung a repris la commission Terre Nouvelle et précise que le 16 % des dons sont versés par le biais de la paroisse et le solde directement par les paroissiens. La Chaîne du Bonheur soutient également des projets de l'EPER.

M. R. Baer fait part de son inquiétude car la tendance des dons « Ma part » et des autres dons sont toujours en diminution. Une réflexion en paroisse serait peut-être la bienvenue. S'interroger sur la complexité de la relation spirituelle avec les finances.

M. Blaser redit l'importance pour les nouveaux arrivants à s'annoncer dans leur commune en précisant leur confession.

Mme M. Jung confirme qu'elle a connu un cas pas annoncé au contrôle des habitants .

La paroisse n'est pas mise au courant des nouveaux arrivants.

M. R. Baer pense que cette information est importante. Il faut éventuellement

profiter du Nouvelliste lorsque la page « Eglises » est rédigée par notre Eglise.
Il en est de même pour les homes.
Pas d'autre question.

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes

M. P.-F. Decoppet donne lecture du rapport du 26.02.2025 des vérificateurs des comptes.

Ils proposent de ne plus couvrir le déficit du secteur communes par les recettes des autres secteurs, étant donné les investissements importants encore à réaliser pour rénover le temple. Comme déjà suggéré en 2024, il est maintenant impératif de renforcer les recettes par une demande complémentaire de participation des communes aux frais de culte et par une recherche de fonds particulière pour la rénovation de l'église.

Un grand merci à M. J.-P. Siegrist, trésorier et à Mme Ch. Masnari pour la tenue des comptes.

4.3 Adoption par l'Assemblée et décharge

Les comptes sont adoptés à l'unanimité à mains levées, 0 refus, abstention des conseillers de paroisse.

Décharge est ainsi accordée au Conseil de paroisse.

5. Election complémentaire d'un conseiller de paroisse : M. John Breingan

Mme A.-F. Jossen présente M. John Breingan. Il est originaire d'Ecosse, a travaillé en France puis est venu en Suisse en 2024. Il occupe un poste chez Eckart SA à Vétroz. Il est intéressé et a l'expérience dans les finances des Eglises.

Il est élu par acclamation.

M. Breingan est content de servir la paroisse.

6. Élection complémentaire d'un membre du bureau de l'assemblée :

M. Michel Moser

M. H.P. Blaser rappelle que le président P. Hauri a démissionné l'année dernière et qu'il est ainsi monté par la force des choses d'un échelon.

Il a le plaisir d'annoncer que M. Michel Moser a accepté de faire partie du bureau de l'assemblée en qualité de vice-président. Il est bien connu et fonctionne en ce moment comme vérificateur des comptes.

Il est élu par acclamation.

7. Information sur les travaux de rénovation du temple

Ce point a été traité en même temps que les comptes.

Mme S. Schulthess résume les travaux effectués en 2024.

Frais totaux payés fr. 325'113.00, il manque 1-2 factures.

Le fonds d'entretien du temple n'a pas été entièrement utilisé. Il subsiste une somme de fr. 50'000.-.

Il faut bien tenir compte de l'indépendance entre le ménage de la paroisse et les travaux.

La chapelle St Georges a été rénovée et la paroisse a reçu des remerciements pour sa mise à disposition des accès.

M. Blaser précise que les travaux ne sont pas terminés et que la rénovation des bétons sera très compliquée.

Une seule entreprise en Suisse est, semble-t-il, habilitée à effectuer ces travaux dont le coût est actuellement devisé entre fr. 150'000.- et fr. 300'000.-. Il reprécise la raison de la non-utilisation complète du fonds d'entretien du temple.

M. Thommen confirme qu'il est nécessaire d'attendre le devis.

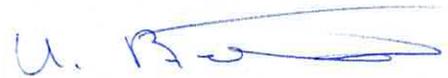
M. Blaser précise encore que le bâtiment est classé au patrimoine des bâtiments. Il s'agira de demander des subsides aux communes et à l'Etat.

8. Vœux¹ de l'Assemblée et divers

Pas de divers.

M. Blaser clôt l'assemblée à 11h45 en remerciant tout le monde.

le Bureau de l'Assemblée de paroisse



¹ Vœux selon l'art. 11 du Règlement ecclésiastique : Sur des points ne figurant pas à l'ordre du jour, l'Assemblée de paroisse ne peut adopter séance tenante que des vœux.